

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
25 FÉVRIER 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT

Page 22

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal de la **7^e séance du conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Draveurs tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec), le **lundi 25 février 2019** à compter de **19 h 30**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCE :

Monsieur Claude Beaulieu, Président

Mesdames Nathalie Dorais-Pagé, Marie-France Gagnon, Micheline Marcotte Boucher, Messieurs Ernest Bédard, Pierre Boucher, Paul Loyer, David Pigeon, Steve Kirk et Normand Sylvestre, commissaires

Monsieur Romain Vanhooren, Commissaire, représentant du comité de parents
Madame Annick Tremblay, Commissaire, représentante du comité de parents, niveau secondaire
Monsieur Jérôme Maltais, Commissaire, représentant du comité de parents, niveau primaire
Madame Valérie Dionne, Commissaire, représentante du comité de parents, EHDA

Madame Manon Dufour, Directrice générale, Madame Julie Laberge, Directrice générale adjointe, Madame Julie Legault, directrice général adjointe et Monsieur Christian Laforest, Secrétaire général.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Chantal Patrice, Directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Guy Béclair, Directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transports

ABSENCE MOTIVÉE :

Monsieur Paul Morin, commissaire

**CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET
RÉFLEXION**

Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

C072-1902 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

C073-1902 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 JANVIER 2019

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé que le procès-verbal de la séance tenue le 28 janvier 2019 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE SUIVI DU 28 JANVIER 2019

La Direction générale fait part de tous les suivis de la séance du 28 janvier 2019.

PAROLE AU PUBLIC

Aucune parole au public

**C074-1902 FÉLICITATIONS / NOMINATION AU POSTE DE
COORDINATION AU SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES**

CONSIDÉRANT le règlement 49-01-02 *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Cynthia Dauphinais au poste de coordonnatrice au Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de souligner officiellement les nominations au sein du personnel de gestionnaires de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher d'adresser des félicitations à Mme Cynthia Dauphinais pour sa nomination en tant que coordonnatrice au Service des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

**C075-1902 FÉLICITATIONS / NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION
DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES,
CLIENTÈLE ET TRANSPORT**

CONSIDÉRANT le règlement 49-01-02 *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

CONSIDÉRANT la nomination de M. Guy Bélair au poste de direction du Service des ressources informatiques, clientèle et transport;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de souligner officiellement les nominations au sein du personnel de gestionnaires de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais d'adresser des félicitations à M. Guy Bélair pour sa nomination en tant que directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport.

Adoptée à l'unanimité

**C076-1902 NOMINATION D'UN COORDONNATEUR
ORGANISATIONNEL DE GESTION DES INCIDENTS**

CONSIDÉRANT la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale, l'Approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information et la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Draveurs doit nommer un coordonnateur organisationnel de la gestion des incidents (COGI) de niveau professionnel ou supérieur ayant le statut d'employé régulier pour la représenter auprès du réseau d'alerte gouvernemental et y participer activement ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit faire parvenir à l'Équipe de réponse aux incidents de sécurité de l'information de l'administration québécoise à portée gouvernementale, les noms et coordonnées du COGI ;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Guy Bélair au poste de directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport ;

Il est proposé par monsieur Jérôme Maltais de nommer monsieur Guy Bélair, directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport, afin d'exercer la fonction de coordonnateur organisationnel de gestion des incidents pour la Commission scolaire des Draveurs.

Adoptée à l'unanimité

**C077-1902 SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA
COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS ET LA VILLE DE
GATINEAU – EMBELLISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE
DU BOIS JOLI**

CONSIDÉRANT que l'école du Bois Joli prévoit certains travaux d'embellissement de la cour d'école;

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
25 FÉVRIER 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT

Page 25

INITIALES DU SECRÉTAIRE

CONSIDÉRANT que la direction de l'école du Bois Joli a fait une demande de subvention à la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gatineau accepte de verser une subvention de 5 000 \$ pour aider au financement du projet sur présentation d'une pièce justificative;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Draveurs désirent s'entendre sur les conditions d'utilisation de la cour d'école et des équipements qui s'y trouvent;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-France Gagnon de procéder à la signature du protocole d'entente concernant l'embellissement de la cour de l'école du Bois Joli entre la Commission scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau par le président et la directrice générale selon les dispositions intervenues entre les parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

Adoptée à l'unanimité

**C078-1902 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN DES
BÂTIMENTS - REMPLACEMENT DE FENÊTRES ET
RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES – ÉCOLE DE LA
TRAVERSÉE (MATERNELLE SAINTE-MARIA-GORETTI)**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 165 000 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments* 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 31 janvier 2019 conformément à *la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 19 février 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 25 juin et devront être complétés au plus tard le 16 août 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur David Pigeon d'accepter la soumission de la firme **Les Entrepreneurs Généraux Raymond & Associés Inc.** située au 65, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2 d'une somme de **218 100,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement de fenêtres et rénovations extérieures à l'école de la Traversée (maternelle Sainte-Maria-Goretti).

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
25 FÉVRIER 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT

Page 26

INITIALES DU SECRÉTAIRE

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Defran inc. 55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7	234 222,00 \$
Les Rénovations Daniel Larivière Inc. 435, boulevard St-René Est Gatineau (Québec) J8P 8A5	252 600,00 \$
D.L.S. Construction Inc. 1910, chemin Pink, suite 201 Gatineau (Québec) J9J 3N9	268 000,00 \$

Adoptée à l'unanimité

**C079-1902 ENTÉRINEMENT DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES –
MESURE MAINTIEN DES BÂTIMENTS – DÉSAMIANTAGE
DES PLAFONDS ET DES PLANCHERS DU NIVEAU 1 –
CENTRE ADMINISTRATIF**

CONSIDÉRANT le projet de désamiantage des plafonds et des planchers niveau 1 au centre administratif dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments*;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées lors des travaux;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT la recommandation de la révision des coûts supplémentaires par les firmes *Lapalme Rheault Architectes Associés + ACSL*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Beaulieu d'entériner les coûts supplémentaires pour le projet de désamiantage des plafonds et des planchers niveau 1 au centre administratif :

DESCRIPTION	COÛT EXCLUANT LES TAXES
Refaire les plafonds et les planchers suite à l'enlèvement des surfaces supplémentaires d'amiante	19 367,37 \$

Enlever les plaques de béton afin de permettre la mise en place du nouveau béton auto-nivelant	5 154,78 \$
Un revêtement en tuile de vinyle a été découvert sous le revêtement de tapis au service des ressources informatiques. Ce plancher doit être enlevé avant de pouvoir remettre le nouveau revêtement. Aussi, un contreplaqué doit être mis en place sur le plancher démolî.	8 545,56 \$
TOTAL	33 067,71 \$

Adoptée à l'unanimité

**C080-1902 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU
COMMISSAIRE PAUL MORIN POUR LE FINANCEMENT
D'ACTIVITÉS DIVERSES DE LA CLASSE C.A. (GROUPE 68)
DE LA POLYVALENTE LE CARREFOUR.**

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher que monsieur Paul Morin contribue au financement d'activités diverses de la classe C.A. (groupe 68) de la Polyvalente Le Carrefour en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 100\$.

Adoptée à l'unanimité

**C081-1902 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU
COMMISSAIRE NORMAND SYLVESTRE POUR LE
FINANCEMENT D'ACTIVITÉS DIVERSES DE LA CLASSE
C.A. (GROUPE 68) DE LA POLYVALENTE LE CARREFOUR.**

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher que monsieur Normand Sylvestre contribue au financement d'activités diverses de la classe C.A. (groupe 68) de la Polyvalente Le Carrefour en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 100\$.

Adoptée à l'unanimité

**C082-1902 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU
COMMISSAIRE STEVE KIRK POUR LE FINANCEMENT DU
LIVRE DES FINISSANTS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
L'OISEAU BLEU.**

IL EST PROPOSÉ par madame Annick Tremblay que monsieur Steve Kirk contribue au financement du livre des finissants des élèves de l'école l'Oiseau Bleu en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 200\$.

Adoptée à l'unanimité

C083-1902 MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME JUDITH DUBOIS, TECHNICIENNE SPÉCIALISÉE AU CENTRE D'AIDE, MADAME SOPHIE THIBAULT-MAJOR, SECRÉTAIRE, MME NANCY ROGG, BÉNÉVOLE À LA BIBLIOTHÈQUE ET AU POMPIER, MONSIEUR CARL LACROIX-BOUTIN QUI ONT DONNÉ LES PREMIERS SOINS À MADAME LUCIE CHARBONNEAU, BÉNÉVOLE À LA BIBLIOTHÈQUE ET GRAND-MAMAN D'UNE ÉLÈVE, LE 17 JANVIER DERNIER À L'ÉCOLE DU BOIS-JOLI.

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT que les médecins ont informé Mme Charbonneau, que grâce à la rapidité de l'intervention des personnes à l'école, les dégâts de l'AVC ont été limités.

Il EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon d'adresser des félicitations à madame Judith Dubois, technicienne spécialisée au centre d'aide, madame Sophie Thibault-Major, secrétaire, Mme Nancy Rogg, bénévole à la bibliothèque et au pompier, monsieur Carl Lacroix-Boutin qui ont donné les premiers soins à madame Lucie Charbonneau, bénévole à la bibliothèque et grand-maman d'une élève, le 17 janvier dernier.

Adoptée à l'unanimité

C084-1902 MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME JULIE LABERGE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE À LA COMMISSION SOLAIRE DES DRAVEURS, POUR SES 11 ANS D'IMPLICATION AU SEIN DU COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES ET CE, À TITRE DE REPRÉSENTANTE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC.

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
25 FÉVRIER 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT

Page 29

INITIALES DU SECRÉTAIRE

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'implication de madame Julie Laberge à titre de représentante de la Fédération des commissions scolaires du Québec au sein du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones;

CONSIDÉRANT que cette implication s'est échelonnée du 28 février 2008 au 14 février 2019;

Il EST PROPOSÉ par le conseil des commissaires de la Commissions scolaires des Draveurs d'adresser des félicitations à madame Julie Laberge, directrice générale adjointe à la Commission scolaire des Draveurs, pour ses 11 ans d'implication au sein du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones et ce, à titre de représentante de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Adoptée à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Monsieur le président invite tous les commissaires à la soirée reconnaissance des membres du personnel de la commission scolaire qui ont cumulé 25, 30 et 35 ans en éducation le 26 février 2019 au Centre d'éducation des adultes (édifice l'Escale) à 18h.

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucune communication

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune communication

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Dionne informe que le comité de parents est présentement consulté sur les deux politiques suivantes:

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
25 FÉVRIER 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT

Page 30

INITIALES DU SECRÉTAIRE

« Sécurité de l'information » et « Admission et inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire) »

Elle nous informe que madame Annie Goudreau sera candidate pour le prix « Distinction Reconnaissance » de la Fédération des comités de parents du Québec.

Elle adresse également des félicitations aux intervenants de la commission scolaire pour la gestion de la crise du Nouveau-Monde du mois de décembre.

REPRÉSENTATION EXTERNE DES MEMBRES DU CONSEIL

POINTS DIVERS

Monsieur Paul Loyer, président de la Fondation pour la réussite des élèves de la Commission scolaire des Draveurs, annonce que plusieurs projets ont dernièrement reçu un appui financier de la Fondation.

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 8 avril 2019 à 19 h 30 au salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

C084-1902 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher que la séance soit levée. Il est 19h58.

Adoptée à l'unanimité

Christian Laforest
Secrétaire général

Claude Beaulieu
Président